

CONTRAT DE PAIEMENT DES FRAIS
First Flights Programme d'été

Moi, _____ (nom de parent/responsable) m'engage à payer les frais mensuels réguliers d'un montant de _____, conformément à ce qui est établi dans la politique des Frais mensuels présentée dans le manuel des parents, pour _____ (nom de l'enfant).

Je comprends que les frais de garde d'enfants du Programme d'été First Flights seront prélevés de mon compte FNB (fonds négociés en bourses) le premier jour ouvrable du mois. Le défaut de paiement à temps entraînera l'application de la politique des Paiements retournés, des Charges de retard et des Comptes impayés.

Je comprends que si je demande une subvention gouvernementale, il est de ma responsabilité de payer la totalité des frais à l'avance jusqu'à ce que le montant de la subvention soit obtenu. La prise en charge ne commencera pas tant que le paiement complet ou la notification écrite de la subvention ne sera pas reçue.

Je comprends que si mon paiement est refusé, des frais de Non-Suffisance de Fonds (NSF) de 40,00 \$ seront ajoutés aux frais de ce mois. Si le paiement n'est pas reçu dans les 3 jours ouvrables après la réception de l'avis par courriel de la SCRFM indiquant que le paiement a été refusé, la prise en charge sera refusée jusqu'à ce que le paiement soit reçu.

Je comprends que mon compte de frais de garde d'enfants sera sujet à des frais de retard pour tout solde impayé. Si mon compte de frais de garde d'enfants reste en retard, mon compte utilisateur et mes informations personnelles seront transmis à une agence de recouvrement.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de maintenir à jour mes informations de contact personnelles, y compris les numéros de téléphone et les adresses électroniques dans le profil d'inscription de mon enfant et de vérifier régulièrement la communication concernant mon compte de frais de garde d'enfants.

Si des frais sont impayés par une entité sous l'égide de la 4^e Escadre de la SCRFM, l'accès aux utilisateurs sera refusé pour tout autre service, programme ou activité nécessitant des frais jusqu'à ce que le frais impayé existant soit payé ou qu'un effort assidu soit fait pour effectuer les paiements.

Je m'engage à donner un préavis écrit d'au moins trente (30) jours lors du retrait de mon enfant du Programme d'été First Flights. **Sans un préavis de 30 jours, des frais supplémentaires équivalant à un mois de soins seront facturés. (Politique : Fin de l'Inscription).**

J'AI LU ET COMPRIS LE CONTRAT

(Signature de parent/responsable)

(Signature de First Flight)

(Date)